



CODIR et CSE :

DS, REC, RE, RCPart, DACB, Encadrant-e-s...

La Poste, va passer en Comité Social et Economique (CSE) le 31 octobre 2024 et va devoir composer avec ses contradictions auprès des managers. Pour SUD, nous sommes toutes et tous frappé-es par la politique Postale. Nous allons donc voter pour élire nos représentant-es du personnel pour les 4 prochaines années. N'oublions pas que si nous subissons toutes et tous la politique de destruction postale, c'est aussi du fait que certaines Organisations Syndicales nous ont fait croire qu'elles s'occupaient de tout.

LE MANAGEMENT A LA POSTE ?

La Poste avec une fausse autonomie donnée au CODIR, déroge à ce qu'est le management : piloter (fixer des objectifs et contrôler les résultats...), organiser (répartir et coordonner le travail ...), animer (mener et mobiliser les femmes et les hommes...), diriger (prendre des décisions pour réaliser les objectifs) !

Grâce à la confiance que vous nous porterez, nos engagements ne seront plus les promesses non tenues par d'autres, notamment avec une réelle reconnaissance malgré des responsabilités qui ne cessent d'augmenter.

Votre choix est crucial, votez SUD !

LES PROPOSITIONS DE SUD :

- ▶ **Création de grilles à l'ancienneté pour les classes III et IV, en partant des niveaux proposés actuellement à l'embauche (nivellement par le haut).**
- ▶ **Des augmentations générales pour les classes III et IV.**
- ▶ **Télétravail pour les CODIR : que leurs métiers soient éligibles OFFICIELLEMENT !**
- ▶ **Pression/Charge de travail : arrêt des challenges en continu, pour faire tout et n'importe quoi.**
- ▶ **Fin des objectifs contradictoires (ex : RE évalué-e sur la QVT et devant faire des économies FTU ; REC devant réaliser ses objectifs mais sans personnel...).**
- ▶ **Transparence dans les recrutements et promotions.**
- ▶ **Arrêt des fusions et des suppressions de postes, pour une meilleure gestion de proximité des secteurs.**



**Pour défendre vos droits,
votez SUD au CSE !**



Christelle (13) : 06 85 17 06 39 / Stéphanie (83) : 06 60 96 30 85 / Laurent (04/05) : 06 33 57 63 74
Arnaud (84) : 06 72 95 60 99 / Frédéric (06) : 06 24 97 39 10
Véronique (RP CHSCT) : 06 65 26 60 45 / Paul-Maurice (RP CHSCT) : 06 42 76 14 76
Xavier (RP CHSCT) : 06 70 22 35 01